



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dépendance médicament et matériel médical

Question écrite n° 28137

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la problématique relative à la dépendance de la France quant à la production de certains médicaments ou matériels médicaux de première nécessité. Le 13 août 2019, elle avait déjà sollicité le Gouvernement sur la question de la pénurie de certains médicaments en France. Le Gouvernement avait alors décliné sa feuille de route en 28 points. Cependant, la crise sanitaire covid-19 que le monde traverse depuis plusieurs semaines pose la question de la souveraineté française en matière de santé et celle de la difficulté pour les professionnels de santé, notamment, de se procurer un certain nombre de produits ou matériels essentiels à la bonne prise en charge médicale des Français. C'est le cas notamment des produits anesthésiques généraux, du curare, nécessaire pour l'intubation des patients et leur ventilation ou encore de matériaux tels que les masques, les surblouses, etc. De plus en plus de professionnels de santé appellent à relocaliser les productions et assurer la souveraineté française ou européenne en matière de santé. Les conclusions que la France tirera de cette crise sanitaire ne manqueront pas de mettre en évidence les failles des pratiques actuelles en matière de santé. Il s'agira ensuite d'y apporter les réponses appropriées. Aussi, au-delà d'augmenter ponctuellement les capacités de production de la France pour faire face à la crise, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement à plus long terme sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28137

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2598

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)